

Rencontres Trans Musicales
Table ronde, Jeudi 6 décembre 2018

FACE AUX PHÉNOMÈNES DE MUTATION DANS LA CULTURE, LES MODÈLES ALTERNATIFS DE TERRITOIRE

Table ronde organisée par le Collectif des festivals dans le cadre des Rencontres Trans Musicales 2018 en partenariat avec Panoramas.



Modération : Grégory Huchon, directeur adjoint de la CRESS Bretagne

Grégory HUCHON est directeur adjoint de la CRESS Bretagne (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) depuis 2013. Il anime à ce titre un travail collectif « Culture & ESS » entre acteurs et réseaux culturels en Bretagne depuis fin 2016. Il est par ailleurs engagé également à titre personnel dans des projets culturels sur le pays de Redon.



Emmanuel Négrier, docteur en sciences politiques et chercheur sur les mutations des acteurs culturels

Emmanuel Négrier est directeur du CEPEL, CNRS-Université de Montpellier. Spécialiste des politiques culturelles et des festivals, il a récemment dirigé ou co-dirigé Festivals de Musiques : un monde en mutation, Michel de Maule 2013 ; Les Musiques du Monde et leur(s) public(s), Le Mot-et-le-Reste 2014 ; Breaking the Fourth Wall, Kunnskapverket 2018. Il a publié, sur le site The Conversation, « La musique dans le viseur des groupes industriels » (<https://theconversation.com/la-musique-dans-le-viseur-des-groupes-industriels-98480>).



Eddy Pierres, Directeur, Wart, festival Panoramas

Eddy Pierres est le directeur mais aussi co-fondateur en 1997 de l'association WART et du festival Panoramas. L'association WART organise le festival Panoramas en Pays de Morlaix qui attire chaque année au printemps plus de 30 000 festivaliers autour des musiques urbaines et électroniques. Eddy Pierres est directeur associé du projet de création de plateforme culturelle dans l'ancienne Manufacture des Tabacs de Morlaix : le SE/^cW.



Thierry Seguin, Administrateur, Théâtre de l'Entresort

Thierry Seguin est à l'initiative et à la direction du projet SE/^aW. Il est depuis 1994 administrateur du Théâtre de l'Entresort qu'il a co-fondé avec Madeleine Louarn autour du travail de mise en scène des comédiens de l'atelier Catalyse, comédiens handicapés mentaux qui œuvrent dans le cadre de l'ESAT Les Genêts d'Or à Morlaix. Depuis 1996 il est professionnel associé en étude théâtrale au département Arts du spectacle de l'Université de Rennes 2. Il est également depuis 2011, Président de l'EPCC Spectacle Vivant en Bretagne pour le développement du spectacle vivant en Bretagne. Il a été Président du Conseil de Développement et, à ce titre, vice-président du Pays de Morlaix entre 2009 et 2015.



Luc De Larminat, directeur d'OPALE

Après avoir travaillé dans l'audiovisuel, sur le programme cafés-musiques et dans la revue Culture & proximité, il cofonde l'association Opale installée dans une friche urbaine, le CAES (Centre autonome d'expérimentation sociale) à Ris-Orangis. Au sein d'Opale dont il est le directeur, il développe avec toute l'équipe des actions visant à aider au développement des projets culturels et artistiques qui s'inscrivent dans l'économie solidaire. Depuis 2004, il est co-délégué du CRDLA (Centre National d'Appui et de Ressources) sur la filière culturelle pour le dispositif DLA (Dispositif Local d'Accompagnement), en lien avec une quarantaine de fédérations culturelles, réunies au sein de l'UFISC et de la COFAC.

Intervention introductive d'Emmanuel Négrier

L'économie de la culture en France présente des particularités et notamment celle de rassembler une grande diversité de « petits » acteurs culturels, y compris public.

Aujourd'hui, on observe dans la culture un phénomène de concentration, et ceci de plusieurs façons :

- Une concentration horizontale : un festival achète un autre festival,
- Une concentration verticale : en absorbant un client ou un fournisseur (c'est la tendance au 360°),
- Et une concentration financière : des entreprises apparemment indépendantes se regroupent au sein d'une holding qui va gérer des tâches communes comme la billetterie (c'est l'exemple de Fimalac).

Ce qui pourrait paraître intrigant, c'est qu'un festival ne gagne pas d'argent, souvent il en perd même. Alors pourquoi, aujourd'hui, observe-t-on cet intérêt pour les festivals ?

Emmanuel Négrier y voit 5 raisons :

- La passion pour le festival, il a une valeur symbolique (une image très positive de la musique et de la culture).
- La médiation : le festival est un lieu pour inviter des partenaires.
- La vision : en anticipant ce qui pourrait se passer demain. Demain, le festival sera peut-être rentable, lorsque que la musique entrera dans le champ du libre-échange (référence au CETA) ; car en France le prix des billets est bas par rapport aux pratiques européennes, il y a donc une marge de progression importante. Par ailleurs, le recul des pouvoirs publics va affecter en priorité les festivals de moyenne gamme et donc ouvrir d'autant plus le potentiel des gros festivals.
- L'attention : on parle aujourd'hui d'économie de l'attention, il s'agit des comportements d'achats et du marché des données. L'acte d'achat d'un spectacle est perçu comme positif et il paraît donc facile d'y intégrer d'autres achats en même temps. Par ailleurs, l'industrialisation des données personnelles est un réel gisement financier.
- La caution : pour avoir des actifs, dans le cas d'un risque de bulle spéculative, on achète des salles et de l'immobilier.

Il y a 2 façons d'observer cette réalité :

- Ce n'est pas un problème :
- Théorie du ruissellement : le grossissement profite

aux petits.

- Cela est bénéfique pour le consommateur : les grands groupes peuvent programmer ce que le consommateur veut.

- Il y a certes des grands groupes, mais encore beaucoup de petites organisations.

- C'est problématique :

- Les grands groupes ne laissent pas souvent prospérer les acteurs de moyenne gamme qui ambitionnent de se développer. Par exemple, les coûts artistiques qui augmentent considérablement sont le fait de l'industrialisation, il s'agit d'une stratégie des grands groupes.

- Cela n'est pas bénéfique pour le consommateur : pour devenir rentable, la tendance est d'augmenter le prix du billet, ce qui ne profite en fait pas au consommateur.

Si l'on souhaite éviter les phénomènes de concentration dans les festivals, il y a plusieurs niveaux d'intervention :

- Du point de vue du festivalier : on n'est pas obligé de tomber dans le panneau des algorithmes !
- Du point de vue de l'artiste : quels sont ses moyens pour récupérer la maîtrise de son 360° ?
- Du point de vue des acteurs professionnels : en travaillant collectivement (exemple du contrat de filière). Ou en développant des solutions de solidarité entre gros acteurs culturels et petits, à l'image de ce qui se pratique dans le sport. Il pourrait être mis en place un principe de solidarité entre des gros festivals et des plus petits qui prennent plus de risques en soutenant l'émergence artistique.
- Du point de vue du festival : en travaillant son ancrage territorial et son utilité sociale.
- Du point de vue de l'action publique : quelle est la position des élus sur un territoire vis-à-vis des acteurs culturels et de ce qu'ils représentent ?

Témoignage de Eddy Pierres et Thierry Seguin

L'association Wart est à la fois un producteur et un diffuseur, elle a 2 métiers, ce qui l'a parfois sauvé économiquement.

Ce que l'on observe aujourd'hui sur le festival Panoramas ce sont :

- Des coûts artistiques qui augmentent,
- Des charges liées à l'accueil des publics, à la sûreté et à la sécurité qui augmentent également,

- Un break qui grimpe à 95%
- Un développement du mécénat et des partenaires privés,
- Un changement dans notre relation avec nos partenaires publics.

Les préoccupations des festivals sont multiples :

- La circulaire Collomb et ce qu'elle induit dans le rapport à l'espace public,
- La disparition possible du fonds d'urgence,
- La nouvelle réglementation sonore et la mise en application du décret son,
- La restriction du CICE pour les spectacles, sans concertation avec les acteurs concernés.

Le rôle joué par les festivals n'est pas assez valorisé ou reconnu :

- En matière d'attractivité des territoires,
- En matière d'impacts économiques sur les territoires,
- Et en matière de lien social et d'utilité sociale.

Le festival Panoramas, comme beaucoup d'autres, est attaché à son territoire (Morlaix), et c'est important pour eux de l'affirmer car l'industrie de la musique est, elle, à Paris.

Le projet SE/W (S pour La Salamandre, cinéma arts et essais, E pour L'Entresort et la compagnie de théâtre Catalyse et enfin W pour Wart) expérimente de nouveaux modes de coopération et de nouveaux modèles d'aide de la part des acteurs publics. 3 acteurs culturels de disciplines différentes qui se sont choisis, et qui ont lancé une maîtrise d'ouvrage privée.

C'est plus qu'un projet artistique : c'est un projet touristique, économique et social. Les acteurs du projet SE/W se retrouvent dans la nécessité de refonder les valeurs de la culture et de repenser les modèles économiques de leurs organisations. Le projet se construit ainsi avec une vision globale de l'écosystème du secteur et une conscience réelle de leurs forces et de leurs faiblesses.

Intervention de Luc De Larminat

On comptabilise aujourd'hui 260 000 associations culturelles dont 40 000 sont employeuses, donc oui il est possible de parler d'une industrie culturelle.

OPALE est une association qui fait le lien entre ESS (économie sociale et solidaire) et culture, et qui défend une diversité culturelle et la prise en compte des droits culturels.

Chez les acteurs culturels associatifs, on identifie une économie plurielle :

- L'économie de marché avec la vente,
- L'économie de la subvention,
- Et l'économie de la redistribution (ou don/contre-don).

La question posée dans cette table ronde nous interroge sur :

- Notre projet artistique et culturel, et notre singularité,
- Notre professionnalisation,
- Notre rapport à la coopération plutôt qu'à la concurrence,
- Notre éthique et nos relations humaines à l'intérieur de nos projets.

Elle interroge également les élus territoriaux sur leur rapport aux associations culturelles. Car oui, il faut défendre qu'un festival crée de l'emploi sur le territoire et participe à l'attractivité du territoire. Mais souvent, les acteurs culturels sont rétifs à la question économique, alors qu'ils sont aussi des entrepreneurs et qu'ils savent prendre des risques et développer les moyens financiers de leur association.

Echanges et débats : Quels modèles alternatifs de territoire ?

L'utilité sociale des festivals et de la culture

Il y a certes une valeur sociale de l'expérience festivalière, mais arrive-t-on pour autant à en faire un critère d'appréciation ?

En France, nous jugeons principalement le projet artistique. Il y aurait un équilibre à trouver entre une appréciation de la valeur artistique et culturelle du festival et une appréciation de sa valeur sociale.

Coopération / concurrence

La Bretagne se distingue par un grand nombre de festivals, ce qui crée une dynamique positive et développe des compétences sur le territoire, autant salariées que bénévoles. Notre nombre est une force et un levier.

Selon Emmanuel Négrier, le marché ne sait pas réguler la concurrence et la coopération viendra des acteurs du secteur eux-mêmes.